

# PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU SESRIC (SD-CaB)

## *Note conceptuelle*

### 1. Introduction

#### *Contexte*

Le développement social consiste à faire face aux obstacles durables au développement, à mettre davantage l'accent sur les personnes qui ont été exclues des opportunités économiques et sociales, et à accroître les investissements dans une croissance inclusive (Banque mondiale, 2020).<sup>1</sup> L'objectif ultime étant de ne laisser personne à la traîne dans le cadre du développement social, une attention particulière est accordée à certains groupes de la société qui connaissent certains désavantages ou sont confrontés à des obstacles dans l'accès aux services publics et sociaux.

Au cours des deux dernières décennies, un ensemble de facteurs tels que l'urbanisation rapide, la mondialisation accélérée, la pauvreté multidimensionnelle, la réduction des opportunités d'emploi en raison de la numérisation, la transformation sociale vers plus d'individualisme, l'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement de la population, la pression accrue sur les ressources naturelles, les conflits et les catastrophes ont conduit à une immense pression sur les populations des pays développés et en développement, y compris les États membres de l'OCI. En conséquence, un nombre croissant de personnes sont confrontées à un grand nombre de difficultés liées à l'accès aux marchés du travail et aux marchés financiers, aux établissements d'enseignement, au logement et aux transports, aux systèmes de santé et de protection sociale, et à la vie culturelle, ce qui les empêche d'atteindre leur plein potentiel et d'apporter la contribution souhaitée au développement social de leurs sociétés respectives (SESRIC, 2020 et 2019).<sup>2</sup> Ces obstacles et difficultés de longue date exacerbent les inégalités existantes, déclenchent la pauvreté et aggravent l'exclusion sociale en empêchant certains membres de la société de bénéficier pleinement de la croissance économique et du développement inclusif.

Entre autres, l'augmentation de la pauvreté, le manque d'égalité d'accès à l'éducation, les taux élevés de chômage, l'accès limité aux soins de santé, aux services juridiques et à la protection sociale, et la discrimination généralisée sont quelques-uns des défis communs rencontrés par un nombre croissant de personnes dans leur vie socio-économique, tant dans les États membres de l'OCI qu'au-delà (SESRIC, 2018).<sup>3</sup> Le développement social durable et inclusif peut contribuer à empêcher ces défis d'influencer les segments particulièrement vulnérables et défavorisés de la société en brisant le cercle vicieux de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Le Sommet mondial pour le développement social (SMDS), qui s'est tenu en mars 1995 à Copenhague, a souligné

---

<sup>1</sup> <https://www.worldbank.org/en/topic/socialsustainability/overview>

<sup>2</sup> SESRIC (2020), État de la jeunesse dans les états membres 2020.

SESRIC (2019), Les personnes ayant des handicaps et des besoins spéciaux dans les pays de l'OCI.

<sup>3</sup> SESRIC (2018), Rapport de l'OCI sur les femmes et le développement 2018.

l'urgence de s'attaquer aux problèmes sociaux profonds, notamment la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale.<sup>4</sup> Dans le même ordre d'idées, le Programme de développement durable des Nations Unies (2015) a identifié un certain nombre d'objectifs et de cibles dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) afin de parvenir à un développement durable sans laisser personne de côté en accordant la plus grande attention aux valeurs fondamentales du développement social comme l'élimination des inégalités, l'inclusion et la durabilité.<sup>5</sup> Dans ce contexte, la réalisation d'un développement social complet et inclusif est devenue une question politique importante dans tout le monde.

### *Les efforts de l'OCI en matière de développement social*

Conformément aux valeurs spirituelles et culturelles de l'Islam et aux principes universels des droits de l'homme, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a reconnu l'importance de développer des actions politiques communes en vue de réaliser le développement social, notamment en éliminant la pauvreté, en luttant contre le chômage et en réalisant la justice sociale et l'inclusion sociale pour tous dans les États membres de l'OCI. Dans ce contexte, le Programme d'action décennal de l'OCI (TYPOA) (2005-2015) et le Programme d'action 2025 de l'OCI (2016-2025) comprennent plusieurs buts et objectifs sur l'autonomisation socio-économique des personnes, y compris certains groupes défavorisés, afin de réaliser le développement social et économique dans les États membres de l'OCI sans laisser aucun membre de la société derrière. En particulier, l'OCI a jusqu'à présent déployé des efforts considérables pour parvenir à un développement social durable dans les pays membres afin d'atteindre les buts et objectifs fixés dans les documents visionnaires de l'OCI tels que le PAD et le programme d'action OCI 2025. Ces efforts comprennent, entre autres, des conférences sectorielles au niveau ministériel qui ont examiné et adopté un certain nombre de résolutions, de plans d'action et de documents stratégiques, qui sont résumés ci-dessous :

- L'organisation de sept conférences ministérielles sur *le rôle des femmes dans le développement dans les États membres de l'OCI et l'adoption du Plan d'action de l'OCI pour la promotion des femmes (OPAAW)* en 2008 et sa version modifiée en 2016.
- Pour la première fois, l'OCI a organisé en 2017 une conférence ministérielle consacrée au *renforcement de l'institution du mariage et de la famille et à la préservation de ses valeurs dans les États membres*. La Conférence a été un jalon dans l'histoire des efforts de l'OCI pour atteindre le développement social dans les pays membres en soulignant l'importance et le rôle du mariage et de l'institution familiale dans ce domaine.
- L'OCI a tenu quatre conférences ministérielles dans le domaine de la jeunesse et des sports entre 2005 et 2018. Lors de la dernière conférence en 2018, *la stratégie de l'OCI pour la*

---

<sup>4</sup> <https://www.un.org/development/desa/dspd/world-summit-for-social-development-1995.html>

<sup>5</sup> <https://sdgs.un.org/2030agenda>

*jeunesse* a été adoptée afin de relever les défis communs rencontrés par les jeunes dans le monde islamique et de développer des actions politiques conjointes au niveau de l'OCI.

- L'OCI a organisé cinq conférences des *ministres en charge de l'enfance* entre 2005 et 2018 afin d'identifier les obstacles et les défis communs rencontrés par les enfants dans le monde islamique ainsi que de définir des politiques communes sur la manière d'améliorer la situation des enfants.
- La première conférence ministérielle de l'OCI sur le développement social, qui s'est tenue en décembre 2019, a examiné et adopté quatre documents importants, à savoir « *La stratégie de l'OCI pour les aînés* », « *le plan d'action de l'OCI pour les personnes handicapées* », « *La Stratégie de l'OCI pour l'autonomisation de l'institution du mariage et de la famille et la préservation de ses valeurs dans le monde musulman* » et « *La stratégie de l'OCI pour le bien-être des enfants dans le monde islamique* ». <sup>6</sup> L'appel à la tenue d'une conférence au niveau ministériel dans le domaine du développement social pour la première fois dans l'histoire de l'OCI et l'inclusion de quatre importants documents stratégiques clés au niveau de l'OCI dans son ordre du jour reflètent l'importance des questions de développement social à l'ordre du jour de l'OCI. La Conférence ministérielle sur le développement social a également présenté de nouveaux lieux pour renforcer la coopération entre les États membres et les institutions de l'OCI dans ce domaine important dans un avenir proche.
- Afin d'atteindre les cibles et les objectifs fixés par les diverses conférences ministérielles sectorielles de l'OCI et les documents visionnaires adoptés par l'OCI sur la cause du développement social, un groupe d'institutions spécialisées de l'OCI a été créé au fil du temps et les institutions existantes de l'OCI ont inclus les questions liées au développement social dans leurs domaines de services au profit des États membres de l'OCI. Dans ce sens, par exemple, le Groupe de la Banque islamique de développement (BID) dans le domaine du développement, l'Organisation de développement des femmes de l'OCI (ODF) dans le domaine des femmes, l'Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture ( ICESCO) dans le domaine de l'éducation, des sciences et de la culture, et l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA) dans le domaine de la sécurité alimentaire sont chargés d'entreprendre des initiatives et de mettre en œuvre des activités visant à réaliser le développement social et à relever les défis persistants dans ce domaine important en coopération avec le Secrétariat général de l'OCI. Toutes ces institutions pertinentes de l'OCI ont contribué de manière significative à la réalisation du développement social dans le monde islamique dans leurs domaines de spécialisation et elles ont les capacités et les moyens de concevoir et de fournir de nouveaux programmes

---

<sup>6</sup> « Stratégie de l'OCI pour les aînés » et « La stratégie de l'OCI pour l'autonomisation de l'institution du mariage et de la famille, et la préservation de ses valeurs dans le monde musulman » ont été adoptées lors de la conférence ministérielle. Les cadres de la "Stratégie de l'OCI pour le bien-être des enfants dans le monde islamique" et Le "Plan d'action de l'OCI pour les personnes handicapées" ont également été adoptés.

et initiatives pour répondre aux besoins changeants des États membres de l'OCI en renforçant la coopération intra-OCI.

*Justification d'un nouveau programme de renforcement des capacités sur les questions liées au développement social*

La réalisation du développement social est un objectif stratégique pour les États membres de l'OCI, ce qui ressort des résolutions et des documents politiques adoptés par la série de conférences ministérielles sectorielles de l'OCI. Pour atteindre cet objectif stratégique, de nombreux pays membres de l'OCI doivent poursuivre leurs efforts pour répondre aux besoins croissants des groupes vulnérables, ainsi que pour améliorer leur bien-être dans tous les domaines. Cela peut être rendu possible, entre autres, en améliorant les capacités institutionnelles et humaines des institutions nationales travaillant dans le domaine du développement social par le partage et l'échange des connaissances expériences, et de meilleures pratiques. Cela devient d'autant plus nécessaire compte tenu de la flambée récente de la pandémie de COVID-19 et ses graves conséquences sur certains groupes vulnérables dans de nombreuses régions du monde. Les effets dévastateurs de la COVID-19 sont particulièrement visibles dans le monde en développement, y compris dans plusieurs États membres de l'OCI, en raison de l'inefficacité des services publics, des pénuries de capital humain et des capacités inadéquates. En conséquence, le bien-être socio-économique de divers segments de la société, tels que les personnes âgées, les enfants, les femmes et les personnes handicapées, a régressé dans de nombreuses régions du monde, conséquence directe de la pandémie.<sup>7</sup>

La pandémie a créé des défis supplémentaires pour certains segments tels que les personnes âgées et les personnes handicapées, en raison de la pression accrue sur les systèmes de sécurité sociale et de santé, ainsi que de la réduction des activités économiques, ce qui aura sans aucun doute un impact négatif sur le développement social, tant à court qu'à long terme. Le déclenchement de la pandémie a également mis en évidence l'importance du renforcement des capacités nationales pour améliorer la résilience et la préparation aux crises en vue de fournir des services publics ininterrompus et de qualité pour tous. Pourtant, l'intensité des problèmes locaux, les expériences nationales et les priorités politiques, ainsi que les réponses apportées, varient d'un pays à l'autre. À cet égard, les réponses de politique sociale dans les États membres de l'OCI ont différé en termes de portée et d'exécution pendant la pandémie.

En tant qu'organe subsidiaire de l'OCI, un des mandats du SESRIC est d'organiser des activités de formation pour le renforcement des capacités au profit des États membres de l'OCI dans divers domaines et secteurs socio-économiques en vue de soutenir et de contribuer à leurs efforts visant à renforcer les capacités institutionnelles et humaines de leurs institutions nationales. Ce faisant, le SESRIC accorde une attention particulière à l'adéquation des besoins et des capacités de ces institutions à travers différentes modalités de facilitation du transfert et de l'échange des

---

<sup>7</sup> SESRIC (2020), Impacts socio-économiques de la pandémie COVID-19 dans les pays membres de l'OCI.

connaissances, des expériences et des meilleures pratiques parmi les pays membres dans toutes les régions géographiques.

Dans ce contexte, et considérant l'agenda de l'OCI dans le domaine du développement social, le SESRIC prévoit de lancer un nouveau programme de renforcement des capacités dans le but de soutenir et contribuer aux efforts des pays membres de l'OCI vers l'amélioration des capacités institutionnelles et humaines de leurs institutions nationales travaillant dans le domaine du développement social. Ce programme de renforcement des capacités, intitulé "**Programme de renforcement des capacités en matière de développement social (SD-CaB)**", vise à faciliter le transfert, le partage et l'échange de connaissances, d'expériences et de meilleures pratiques entre les pays membres dans ces domaines importants par le biais de diverses modalités telles que des cours de formation, des ateliers de formation et des visites d'études techniques.

## **2. Groupe cible**

Le principal groupe cible du programme sera le personnel des institutions nationales à tous les niveaux travaillant dans le domaine du développement social. La liste ci-dessous regroupe les institutions nationales potentielles qui pourraient bénéficier du Programme de renforcement des capacités du SESRIC en matière de développement social (SD-CaB):

- Ministères responsables du développement social, de la famille, des affaires de la femme, de l'enfance, de la jeunesse, du développement communautaire et des affaires et services sociaux.
- Institutions nationales de sécurité sociale et de protection sociale

Lors de la mise en œuvre du programme, le Centre peut s'associer aux institutions internationales et de l'OCI concernées, telles que le Secrétariat général de l'OCI, le Forum de la jeunesse de la coopération islamique (ICYF), qui est actif dans le domaine des questions liées à la jeunesse, et l'Organisation de développement des femmes de l'OCI (WDO), qui traite des sujets, des questions et des droits des femmes au sein de l'OCI, conformément à ses statuts, qui ont atteint le quorum de ratification en août 2020. De tels partenariats peuvent permettre au SESRIC d'accroître l'efficacité et de maximiser l'impact de ses activités dans le cadre de ce programme.

## **3. Méthodologie**

Le SESRIC initie et met en œuvre divers programmes de renforcement des capacités sur un large éventail de questions socio-économiques d'intérêt pour les États membres de l'OCI en vue de renforcer les capacités de leurs ressources humaines par le biais de différentes modalités, notamment des cours de formation, des ateliers de formation et des visites d'étude. Grâce à ces programmes, le Centre facilite le transfert et l'échange de savoir-faire, de connaissances et d'expériences entre les institutions nationales des États membres de l'OCI en faisant correspondre les besoins et les capacités de ces institutions.

Pour répondre aux besoins et aux capacités des institutions nationales concernées dans le cadre du "**Programme de renforcement des capacités en matière de développement social (SD-CaB)**", le

Centre concevra et fera circuler un questionnaire pour analyser les besoins et les capacités dans divers domaines du développement social. Par la suite, le Centre fera correspondre ces besoins et ces capacités en facilitant l'envoi d'experts des pays qui ont les capacités de fournir la formation nécessaire aux pays qui en ont besoin.

#### **4. Résultats attendus**

Le nouveau Programme de renforcement des capacités en matière de développement social (SD-CaB) du SESRIC devrait :

- Fournir une occasion distincte de discuter de l'état du développement social et de ses implications pour les États membres de l'OCI ainsi que de délibérer sur les défis et les obstacles communs observés dans ce domaine au sein des États membres de l'OCI ;
- Identifier les principales lacunes et les problèmes liés aux capacités publiques dans les États membres de l'OCI dans le domaine du développement social ;
- Faciliter l'échange de points de vue, de connaissances et d'expertise en vue de formuler des recommandations concrètes et des suggestions de politiques pour répondre aux défis communs et aux besoins spécifiques de tous, en accordant une attention particulière à certains groupes vulnérables et défavorisés ;
- Offrir une plate-forme pour évaluer et échanger l'efficacité des politiques et des services des institutions nationales des États membres de l'OCI en vue de réaliser le développement social ;
- Identifier les modalités réussies et les meilleures pratiques des institutions nationales publiques pertinentes des États membres de l'OCI pour améliorer le bien-être de tous, y compris les hommes et les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées, et renforcer l'institution familiale en tant que moyen de réaliser l'inclusion et la cohésion sociales.
- Améliorer les capacités et la résilience des institutions publiques nationales pertinentes des États membres de l'OCI actives dans le domaine du développement social pour faire face aux crises telles que les pandémies et les chocs en améliorant les connaissances et l'expérience des décideurs politiques et des experts ;
- Aider à identifier et proposer des voies et moyens pour renforcer la coopération intra-OCI dans ce domaine ;
- Faciliter la mise en réseau des participants de diverses institutions publiques nationales compétentes actives dans le domaine du développement social en vue d'une coopération et d'un échange d'expertise futurs ;
- Aider les institutions nationales pertinentes des États membres de l'OCI actives dans le domaine du développement social à concentrer leurs efforts pour atteindre les objectifs et les buts des documents stratégiques internationaux et régionaux tels que le programme de développement durable, le programme d'action de l'OCI pour 2025, la stratégie de l'OCI pour la jeunesse, le plan d'action de l'OCI pour la promotion des femmes (OPAAW), la stratégie de l'OCI pour les aînés et la stratégie de l'OCI pour l'autonomisation de

l'institution du mariage et de la famille et la préservation de ses valeurs dans le monde musulman ;

- Accroître les connaissances et la sensibilisation des décideurs politiques et des experts des États membres de l'OCI sur les activités et programmes spécifiques des institutions pertinentes de l'OCI offerts dans le domaine du développement social ; et
- Aider les États membres de l'OCI à réaliser le développement social et à relever les défis communs dans ce domaine au fil du temps en améliorant les capacités des institutions nationales compétentes actives dans le domaine du développement social et en sensibilisant les décideurs politiques et les experts.